



Bâtiment Carnot : couloir du deuxième étage (éclairé par les baies situées au nord), au niveau de la salle 56. A Blaise-Pascal, le choix d'un couloir latéral a été fait, avec cette possibilité de l'éclairer naturellement et de le ventiler. Plus tard (à Ambroise-Brugière de Clermont ou La Fayette de Brioude, lycées dont les plans ont été donnés également par G. Noël), le couloir central a été préféré.

IVR84\_20196300052NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

communication libre, reproduction soumise à autorisation